



Le Père Charles de FOUCAULD

L'ermite comprit que Dieu ne le voulait pas là.

Au mois d'août 1900, il quitte la Terre-Sainte pour revenir en France, afin de se préparer au sacerdoce. L'abbé Huvelin lui conseille de retourner à Notre-Dame-des-Neiges pour continuer ses études théologiques.

Son arrivée à l'abbaye fut marquée par un incident dont on s'amusa beaucoup dans la suite. Le vieux portier ne sut distinguer Charles parmi les nécessiteux qui attendaient à la porte du monastère leur ration de chaque jour. Il lui servit la soupe comme aux autres et l'envoya dormir dans la grange. A M. Bazin, qui faisait observer à un vieux frère que le portier s'était mépris étrangement sur le compte de l'hôte distingué qui venait se réfugier au monastère, celui-ci répondit en riant de tout cœur : " C'est qu'il était minable, le Père de Foucauld ; il avait de la poudre jusqu'aux épaules, et autour du corps, monsieur, un chapelet si long, si gros, si lourd : de quoi attacher un veau ".

Remarquez que Charles était retourné en France dans l'accoutrement dont nous avons lu plus haut la description.

Enfermé dans l'abbaye de Notre-Dame-des-Neiges, Charles y vécut dans un recueillement absolu jusqu'à son ordination qui eut lieu le 9 juin 1901.

Avant même son ordination, le père de Foucauld avait déjà pris la décision suprême de sa vie : celle d'aller s'installer en plein centre du Sahara, pour s'y consacrer à l'évangélisation des Musulmans. Mgr Guérin, le préfet apostolique de l'immense désert, l'avait accepté et lui avait permis de se fixer à Beni-Abbès, à 800 kilomètres d'Oran. Le 29 octobre 1901, Charles de Foucauld était à Beni-Abbès et y commençait son installation. Il trace d'abord les limites de son domaine, puis aidé des soldats de la garnison il construit une chapelle, au mur de laquelle il adosse deux petites chambres. Il améliore le terrain de l'enclos, y creuse des rigoles pour amener l'eau des sources, afin d'assurer un peu de vie aux palmiers, aux plantations d'oliviers et de vigne.

Il se met de suite à l'observance du règlement de vie qu'il expose dans une lettre à Mgr Guérin, et dont nous donnons le détail :

" Lever à 4 heures (quand j'entends le réveil sonner, ce n'est pas toujours !). *Angelus*, *Veni Creator*, prime et tierce, messe, action de grâces.

" A 6 heures, quelques dattes ou figures et discipline ; tout de suite après, une heure d'adoration du Très Saint-Sacrement. Puis, le travail manuel (ou l'équivalent : la correspondance, des copies de diverses choses, extraits d'auteurs à conserver, lectures faites à haute voix, ou explication du catéchisme à l'un ou à l'autre), jusqu'à 11 heures. A 11 heures, sexte et none, un peu d'oraison, examen particulier jusqu'à 11 heures et demie.

" A 11 heures et demie, dîner.

" Midi, *Angelus* et *Veni Creator* (ce dernier est chanté, vous rirez quand vous m'entendrez chanter ! Sans le vouloir, j'ai certainement inventé un air nouveau).

" L'après-midi est tout entière au bon Dieu, au Saint-Sacrement, sauf une heure consacrée aux causeries nécessaires, réponses données ici et là, cuisine, sacristie, etc., nécessité du ménage et des aumônes : cette heure se répartit sur toute la journée.